

## **Regard chaleureux et fraternel sur des Mélanges hors du commun en instance de remise... à durée indéterminée**

**Claude LIENHARD**

**Avocat spécialisé en droit du dommage corporel, Professeur Emérite, Université de Haute-Alsace, Directeur honoraire du CERDACC (UR 3992)**

Décidément, rien ne se fera dans les normes classiques au CERDACC.

Ainsi la crise sanitaire est venue percuter l'initiative chaleureuse de Mélanges dédiés à une carrière partagée et qui franchit la dernière étape universitaire.

Les Mélanges ne seront donc pas remis dans les formes usuelles. Rien n'y fera.

Le temps du signe d'un certain départ dont témoignent ces Mélanges est donc suspendu provisoirement ou à jamais.

Voilà donc un effet inattendu, mais sans doute pas imprévisible, d'un droit sanitaire d'exception et de l'urgence reconduit encore et encore ! Reconduction dont il faut peut-être se méfier.

Avec un effet collatéral qui n'est pas forcément un dégât, car il ouvre le possible de ces quelques mots d'affection du récipiendaire à l'ensemble des auteurs.

Là encore pouvait-il en être différemment ?

Les remerciements sont de mise et ils doivent être appuyés là où cela fait du bien. Ils s'adressent d'abord aux initiatrices et là point de parité : Marie-France, Isabelle et Caroline.

Il y aurait tant à en dire à chacune d'entre vous.

La préface de Marie-France Steinlé-Feuerbach, à qui le CERDACC et le *Journal des accidents et catastrophes* doivent tant, pose parfaitement notre décor.

Qu'il me soit donc simplement permis de rappeler, que rien n'aurait été possible seul.

A chaque intuition, à chaque initiative, correspondent des affinités et des mises en mouvements et en œuvre, certes intellectuelles, mais aussi d'intendance. La personnalité de chacune et chacun qui ici manient la plume aura été essentielle. Le nom de chacune et chacun d'entre vous renvoie à une infinité de souvenirs et d'aventures.

Nous nous sommes tant impliqués au service du droit, de la justice, des victimes, du droit des catastrophes et des risques.

Avec le souci constant ici des étudiants, là d'humains en souffrance.

Les plumes des contributeurs sont excellemment fines, pertinentes et s'inscrivent à perfection dans notre destin commun.

Qu'ils en soient remerciés doublement pour ce qui a été (et j'espère pour ce qui sera encore) un compagnonnage de conviction, mais aussi de convivialité, et quelques grains de folie qui rendent possible ce que l'on a pressenti.

Et aussi pour leur apport à une matière qui est pétrie d'humanité, une matière noble à façonner à parfaire et à défendre.

Beaucoup d'œuvres du quotidien sont éphémères, une plaidoirie, un cours (je pense aux cours de droit des catastrophes en Master 1 à l'Université de Haute-Alsace, qui furent des happenings au gré de l'actualité et l'humeur).

Une conférence désormais à distance, de Skype en Zoom, mais jamais en charentaises !

Respect pour les autres !

Mais en même temps, pierre après pierre, les cathédrales laïques et républicaines de la justice réparatrice se construisent. Magistrats, avocats, universitaires, médecins, psychologues, juristes d'association, sont à la tâche, rigoureux et précis mais aussi lumineux et audacieux tour à tour, pour inscrire dans chaque destin individuel l'ADN de la réparation et de la résilience.

Alors mes amies et amis un immense merci pour ce partage et en retour quelques lignes sur de brèves réflexions.

D'abord à vous lire la certitude que le choix a été le bon, de mener *ab initio* les deux carrières comme en d'autres temps il y a eu deux écoles.

Ne pas exclure, mais vivifier et conjuguer à chaque instant les complémentarités.

Le titre assigné à ces Mélanges, « Université et prétoire », est signifiant d'un tout et d'un foisonnement.

Comment ne pas me rappeler maintenant toutes ces heures dans la salle d'audience, notamment les tribunaux d'instance, à batailler pour passer en dernier et ainsi rédiger quelques pages de la thèse...

Tout fut mené de front je l'avoue avec passion.

Ce choix a impliqué des contraintes, jamais de sacrifices, et s'il y en a eu, ils furent consentis sans regret et bénéfiques.

L'appréciation « risque-bénéfice » *a posteriori* le confirme intuitivement. Point besoin d'audit ou de commission d'enquête.

Je donne rendez-vous à celles et ceux qui en douteraient au *Stammtisch* du *Strissel*, ou chez Yvonne.

Ce ne sont pas des musées alsaciens virtuels mais des *Winstubs* en sommeil et à réveiller de francs rires le plus vite possible. Nous pourrions évaluer tous cela avec quelques breuvages de nos terroirs.

La structure en quatre parties de vos Mélanges, désormais nôtres, est bien le reflet de ce qui fût l'étaient d'une démarche.

Et à parcourir avec gourmandise, les témoignages, les nouvelles contributions au droit des victimes, des risques et à l'œuvre de justice, je tiens à dire que je suis fier et heureux que nous ayons pu cheminer ensemble. Parfois en commando pour créer et imposer nos idées, parfois habillés en sage pour doctement infuser notre science nouvelle à beaucoup de réticents. Mais les conversions furent nombreuses.

Au-delà des enthousiasmes, des conquêtes législatives, il faut constamment rappeler le nécessaire goût de la rigueur de notre pratique quotidienne qui doit être marquée du sceau de l'effectivité et du concret.

Le temps s'étire et la troublante pandémie rappelle nos vulnérabilités et fragilités individuelles et collectives.

Et comment ne pas avoir une pensée pour ces femmes, ces hommes et enfants, qui m'ont confié leur peine, leur souffrance, et leur besoin de reconnaissance sans laquelle il n'y a pas de réparation.

Il y a eu beaucoup de combats, de négociations, parfois de compromis.

Des fêlures, comme l'issue judiciaire du crash du Mont Sainte-Odile.

Mais aussi des sourires, des rayons de soleil, et la vie qui reprend la main.

Et cette conviction chaque fois qu'on défend une victime, chaque fois qu'on défend toutes les victimes !

Toutes vos contributions sont des marqueurs d'expertise et d'espoirs.

Je sais que les œuvres de Justice et de Recherche peuvent compter sur vous. Ici et maintenant et aussi à la prochaine aube...

Et un ultime remerciement à Julie Mattiussi qui m'a proposé de poser ce regard introductif sur ce numéro de Riséo.

